PHYTOARK

Un premier pas franchi

La Commission de l'économie et de l'énergie du Grand Conseil a accepté à l'unanimité le projet de subventionnement pour la société PhytoArk.

Cette entreprise est l'un des sites technologiques faisant partie du concept «The Ark», lancé par l'Etat du Valais, dans lequel on retrouve le BioArk de Monthey, le TechnoArk de Sierre et l'IdeArk de Martigny. Le PhytoArk, qui se spécialisera dans la valorisation des plantes alpines, prendra place sur le territoire de la commune de Conthey, à proximité du centre de recherche des Fougères.

Si le projet de subventionnement est approuvé par le Grand Conseil la semaine prochaine, l'Etat apportera une contribution de 2 millions de francs, sur un investissement total de 6 millions. Les communes de Conthey et de Sion contribueront également au financement de la société. La construction d'une halle de 1500 m^2 pour le PhytoArk devrait être terminée avant la fin 2012. JYG